



Contribution de Madame Julie D'Andurain, 2e Section

Séance Lyautey

Séance n°5 du 28 mars 2025 à 15 h 00

« *Les héritiers et les héritages de Lyautey* »

Je remercie l'Académie des sciences d'outre-mer et M. l'ambassadeur Daniel Jouanneau, Président de la 2^e section de l'Académie de me permettre de m'exprimer sur le thème « les héritages de Lyautey » car cela fait plusieurs années que j'estime que la notion d'héritage ou de legs rapportée à Lyautey doit être pensée et réfléchie, discutée et documentée. Elle semble évidente *a priori* quand on a étudié pendant tant d'années un personnage tel qu'Henri Gouraud¹, devenu général de brigade au Maroc en juin 1912 grâce au général Lyautey mais encore faut-il en mesurer l'importance réelle et son inscription dans la durée. Je ne certes pas suis pas la première à m'intéresser à cette question puisqu'elle a interrogé tous ses biographes², mais aussi l'historien américain William A. Oisington qui avait consacré une biographie à Noguès sous l'angle de l'héritage³.

L'héritage d'un personnage historique n'est pas chose facile à apprécier. On hérite de biens, de propriétés, de terres et plus généralement d'un patrimoine, éléments matériels et tangibles dont la valeur est dûment enregistrée chez un notaire ; on hérite aussi d'objets, de bibelots, transmis en famille de gré à gré ou bien sous couvert d'un accord familial dans le meilleur des cas. Mais de façon plus immatérielle, on hérite aussi de traditions, d'un savoir, d'une compétence, d'une vision, toutes choses bien plus difficiles à mettre en relief pour l'historien. Laissant aux biographes de Lyautey le soin d'étudier ou de rappeler les héritages matériels, je m'intéresserai ici plutôt aux héritages immatériels, en ayant d'emblée le sentiment de m'attaquer à une montagne tant le sujet est vaste : héritage militaire et politique, héritage culturel et littéraire, héritage de coutumes, de croyances, des traditions. Un héritage ne s'appréhende pas autrement que sous l'angle de la succession, du legs, mais il suppose en amont la création de filiations. En ce sens, l'héritage est proche d'une autre notion, celle de l'influence.

¹ Julie d'Andurain, *Le général Gouraud : un destin hors du commun de l'Afrique au Levant*, Perrin, 2022.

² André Le Révérend, *Lyautey*, Fayard, 1983 ; Daniel Rivet, *Lyautey et l'institution du protectorat français au Maroc (1912-1925)*, l'Harmattan, 1985 ; Arnaud Teyssier, *Lyautey. Le ciel et les sables sont grands*, Perrin, 2009 [2004].

³ William S. Oisington, *L'Héritage de Lyautey. Noguès et la politique française au Maroc, 1936-1943*, Paris, l'Harmattan, 1995.



L'action ou la capacité d'action de Lyautey sur ses contemporains fut variable comme on le sait : très forte au Maroc où il était un « lord colonial »⁴, elle fut battue en brèche à Paris en 1917 quand il fut ministre de la Guerre, puis de nouveau contrecarrée par Pétain et ses subordonnés en 1925, retrouvée partiellement dans l'organisation de l'Exposition coloniale de 1931, reconnue nationalement au moment de son décès à Thorey en juillet 1934.

L'influence de Lyautey ainsi entendue, il convient d'en chercher les linéaments dans différents groupes sociaux. Dans le milieu militaire, elle a été réelle, particulièrement sur les coloniaux Or, elle interroge. Comme on le sait, Lyautey n'était pas un « vrai colonial » ; il l'était devenu par effraction en quelque sorte, puis par macération lente auprès de Gallieni et enfin par pénétration de l'esprit et de l'âme de ses subordonnés, sous couvert d'une doctrine coloniale longuement mûrie préalablement⁵. Dès lors, convient-il de concevoir l'émergence d'une doctrine comme l'*alpha et l'oméga* de l'influence, l'origine des héritages ? Cela pourrait-être le cas si on se résumait à des groupes restreints comme ceux des « grands subordonnés » du Maroc des années 1912-1914 pour qui Lyautey était indiscutablement un Maître, un officier général influent dans les pas desquels il convenait alors de se placer dans une position de disciples. Mais Lyautey a eu une influence au-delà des cercles militaires. Avec le temps, il est devenu le grand représentant d'une « colonisation à la française » et plus clairement encore d'un « colonialisme à visage humain » qui a servi à alimenter « l'amitié franco-marocaine » donnant une connotation politique et diplomatique à cette influence. Celle-ci a effet dépassé largement le cadre fermé des milieux militaires et politiques français pour toucher le Maroc lui-même et les Marocains⁶, au point de leur faire accepter une certaine forme de domination coloniale. Pour évaluer le « patrimoine » Lyautey, il faut déterminer d'abord une série de filiations ou de liens qui attachent l'homme à son environnement avant de voir comment ces liens ont pu être transmis à la génération suivante ou aux générations suivantes.

Un homme de réseaux

Si on s'en tient à la littérature épistolaire d'Hubert Lyautey, on comprend très vite que le réseau familial a toujours beaucoup compté. Après ses parents, sa sœur Blanche (1867-1932) et son frère Raoul (1856-1935) ont été les témoins très actifs de ses découvertes coloniales⁷.

⁴ Daniel Rivet, *Lyautey, op. cit.*

⁵ Pascal Venier, « Lyautey et l'idée de protectorat de 1894 à 1902 : Genèse d'une doctrine coloniale », *Outre-Mers. Revue d'histoire*, 1991, n° 293, p. 499-517

⁶ Pierre Vermeren, *La Formation des élites marocaines*, La Découverte, 2002

⁷ Hubert Lyautey, *Lettres du Tonkin et de Madagascar (1894-1899)*, Tome 2, Paris, Armand Colin, 1920.



En dehors de la famille, fort importante pour lui, Lyautey est attaché à son premier réseau, celui des « Postards » rencontrés lorsqu'il était en corniche à « Ginette », autrement dit à la fameuse école préparatoire Sainte-Geneviève, sise alors rue des Postes. On connaît quelques-uns de ces élèves comme Prosper Keller, Joseph de La Bouillerie⁸, Ferdinand de Larminat et bien d'autres⁹. Ceux qui l'ont précédé ou suivi (Langle de Cary, Edouard de Castelnau, Louis Franchet d'Espèrey, Charles de Foucauld), ont pu être selon les cas, des soutiens et des émules ou des rivaux.

Lyautey s'inscrit aussi dans une relation de maître à disciple, en particulier avec Albert de Mun qui est pendant des années son mentor et son informateur sur ce qui se dit et se fait à Paris¹⁰. C'est aussi un homme qui se caractérise par une recherche systémique de « l'excellence » dans son entourage. Il recherche des semblables, des « postards » d'abord puis des polytechniciens, les fameux « X ». Les « cyrards » et les « saint-maixentais » de qualité sont majoritaires autour de lui. Il apprécie aussi la compagnie des « brevetés », autrement dit, il puise dans toute la gamme des formations militaires en cherchant toujours les meilleurs.

Hubert Lyautey devient Résident du Maroc le 28 avril 1912. Il le reste jusqu'en octobre 1925, avec une interruption de décembre 1916 à mars 1917 (pendant laquelle l'intérim fut assuré par le général Henri Gouraud). Sa position éminente lui permet d'apparaître comme un Maître, position renforcée par son accès au maréchalat en 1921.

À la Résidence du Maroc, lieu de son pouvoir militaire et de sa diplomatie, Hubert Lyautey agrège les traditions militaires – coloniales et métropolitaines – refusant de faire un *distinguo* et une partition territoriale du Maroc entre les troupes de l'armée d'Afrique (celle d'Algérie et de Tunisie) et les « troupes coloniales » chargées de l'ensemble des autres colonies. Cette capacité d'agrégation des traditions lui est spécifique. Elle participe de son refus farouche des « querelles de boutons » et de sa volonté d'élever les groupes rivaux par la détermination d'un objectif commun susceptible de les réunir.

Vis-à-vis du Maroc, il pose également un principe d'occupation spécifique : il isole le Maroc des influences extérieures, centre sa politique marocaine sur l'éducation de la jeunesse en la concevant sur le modèle éducatif qu'il a lui-même reçu : une éducation supra-élitiste, très méritocratique et malthusienne¹¹.

⁸ Levillain, « un cheval-léger de 1871 à 1875 : Joseph de la Bouillerie », *Revue historique*, 1977, 1, p. 81-122

⁹ André Le Révérend, *Lyautey*, Fayard, 1983, p. 54

¹⁰ Philippe Levillain et Gilles Ferragu, *Albert de Mun - Hubert Lyautey, correspondance 1891-1914*, Société de l'histoire de France, 2011, p. XI (189 lettres entre mars 1891 et octobre 1914)

¹¹ Pierre Vermeren, *op. cit.* chapitre Vers l'ère des réformes (1942-1956), p. 97-123,



Les successeurs de Lyautey à la Résidence

De 1925 à 1956, Lyautey a de nombreux successeurs à la Résidence. Sa succession se caractérise par une alternance de postes militaires et civils. Comme dans les autres espaces coloniaux, comme la Syrie par exemple, la présence d'un militaire est le signe d'une guerre clairement déclarée ou existant à feu couvert tandis que celle d'un diplomate tend à laisser penser qu'une paix relative est acquise. L'alternance entre les postes militaires et civils est parfaitement visible.

Théodore Steeg : octobre 1925 - janvier 1929.

Lucien Saint : janvier 1929 - août 1933.

Henri Ponsot : août 1933 - mars 1936.

Marcel Peyrouton : 21 mars 1936 - 25 septembre 1936

Général Charles Noguès : septembre 1936 - juin 1943.

Gabriel Puaux : juin 1943 - mars 1946.

Eirik Labonne : mars 1946 - mai 1947.

Général Alphonse Juin : mai 1947 - juillet 1951.

Général Augustin Guillaume : juillet 1951 - juin 1954.

Francis Lacoste : juin 1954 - juin 1955.

Gilbert Grandval : juin 1955 - août 1955

Général Pierre Boyer de Latour : août 1955 - novembre 1955.

André-Louis Dubois : novembre 1955 - mars 1956.

De tous ces hommes, Noguès est sans doute le plus proche de Lyautey. Il est le seul, avec Juin, à avoir été l'objet d'une biographie scientifique, où l'on s'efforce d'interroger les liens amicaux, affectifs ou professionnels avec le premier résident¹². Il serait utile de poursuivre ces travaux pour vérifier jusqu'à quel point ces hommes ont été ou non, ont voulu ou non s'inscrire dans l'héritage lyautéen. Le dire et l'affirmer, comme le fit Catroux, ne saurait être suffisant. Il faut interroger la nature même du legs¹³. Il faudrait aussi ajouter à cette galerie de

¹² Oisington, *op. cit* et Guillaume Denglos, *Juin. Le maréchal africain*, Belin, 2018.

¹³ François Cochet, *Le général Catroux. Un militaire bien diplomate*, Perrin / Pierre de Taillac, 2025



portraits des personnages comme Pierre Viénot, sous-secrétaire d'État chargé des protectorats du Maghreb et des mandats du Proche-Orient en 1936, lequel n'a pas cessé de rappeler sa dette intellectuelle à l'égard de Lyautey.

Pluie d'hommages

À son retour en métropole en 1925, Lyautey reconstitue un groupe de « Marocains » autour de lui. Il organise des « déjeuners du Maroc » qui servent à assurer la cohésion du groupe comme il le faisait précédemment à la Résidence. Cela lui permet de se « remettre en selle » à la fin des années 1920 pour forger un nouvel outil susceptible de le célébrer comme « grand lord colonial ». Au 7^e déjeuner du Maroc en mai 1927, il accueille 134 « Marocains » qui tous le reconnaissent comme un « grand patron ». La création de la mosquée de Paris puis le Centenaire de l'Algérie dont il devient l'un des grands organisateurs réussissent à faire oublier les conditions de son départ du Maroc¹⁴.

Après son décès en juillet 1934 à Thorey, nombreux sont ceux qui le reconnaissent comme un « chef ». En 1935, la 122^e promotion de l'École spéciale militaire s'empresse de le prendre pour parrain de promotion. La « Maréchal Lyautey » compte 365 officiers, avec parmi eux plus de 32 % engagés dans le monde colonial africain (118 personnes). Si on ajoute ceux qui partent en Asie en 1947 et en Syrie, la promotion s'avère être « très coloniale ». Le régiment d'infanterie coloniale du Maroc (le fameux RICM) rassemble 9 officiers dont Bernard Gouvion Saint-Cyr, Félix Archambault et Maurice Routier, respectivement chefs de corps du RICM en 1956-1959, 1959-1961 et 1961-1963. De tous ces officiers cependant, Edouard Dercourt est sans doute le plus impliqué : il sert au RICM durant toute la guerre, puis en prend le commandement à Vannes dans les années 1960¹⁵.

Les héritages sont enfin consacrés par des reconnaissances officielles sous des formes diverses : création de l'Institut Lyautey dans les années 1950 ; célébration de son centenaire en 1954 (Académie des Sciences d'Outre-mer) ; création de la corniche Lyautey à Aix-en-Provence en 1956¹⁶, accueil des cendres du maréchal sous le dôme des Invalides (1961), sans compter les hommages multiples dans son village de Thorey-Lyautey, en Meurthe-et-Moselle,

¹⁴ Julie d'Andurain, Jérôme Bocquet et Jacques Frémeaux dir., *L'armée et l'Islam. Enjeux et débats en France du XIX^e au XXI^e siècle*, Cerf Patrimoines, 2024.

¹⁵ Pour avoir davantage de détails sur la promotion, voir l'article détaillé : Julie d'Andurain, « Les héritiers de Lyautey », *Mondes & Cultures*, à paraître 2024 ou 2025 auprès de l'Académie des Sciences d'outre-mer

¹⁶ La « corniche » est un mot d'argot des élèves des écoles spéciales, les écoles militaires. Il signale la classe préparatoire des élèves se destinant à Saint-Cyr



régulièrement et fidèlement organisés sous l'égide la Fondation Lyautey. Enfin, si la mémoire coloniale est globalement contestée au Maroc, l'image du premier résident du Maroc n'a pas été totalement abîmée par les travaux des historiens des deux rives de la Méditerranée.

Pour conclure, il faut reconnaître à Hubert Lyautey une grande capacité à avoir su se créer des héritiers, à la fois sur un plan professionnel et de façon plus spirituelle, alors même qu'il n'a jamais eu d'enfants.

Son histoire est désormais bien connue grâce à de très nombreux travaux d'historiens. Il serait désormais intéressant qu'un étudiant ou une étudiante puisse réaliser une étude sur les réseaux Lyautey dans la durée en utilisant des outils numériques relevant du champ des études quantitatives et des graphes, sur la base de saisies des listes d'individus se revendiquant de lui. Car si l'on est assurés de la qualité et de la puissance de son réseau, on serait sans doute tout à fait surpris de découvrir son ampleur et sa diversité.

Notice biographique : Agrégée, docteur et HDR en histoire, Julie d'Andurain est Professeur des Universités en histoire contemporaine à l'Université de Lorraine, à Metz.

Ses recherches portent essentiellement sur le monde militaire contemporain (XIX^e-XX^e siècles), analysé dans ses interactions avec le milieu politique. Elle a publié de nombreux articles et ouvrages dont *Le général Gouraud : un destin hors du commun de l'Afrique au Levant*, Perrin, 2022 ; *Les troupes coloniales : une histoire politique et militaire*, Passés/Composés, 2024 ; co-dirigé avec Jacques Frémeaux et Jérôme Bocquet, *L'armée et l'islam. Enjeux et débats en France du XIX^e au XXI^e siècles*, Cerf, 2024

Résumé : Héritier d'une famille ancrée dans des traditions, le général Lyautey a été un intercesseur et un passeur entre plusieurs mondes avant d'être reconnu comme un maître par de très nombreux disciples. Si aujourd'hui tout le monde convient que le maréchal Lyautey a laissé un héritage immense, il s'agit de se demander de quel(s) héritage(s) parle-t-on ? Un héritage social dont le fondement se trouverait dans la réforme militaire de 1872 ? ; un héritage militaire et tactique (la « tache d'huile » doublé d'un héritage doctrinal (un « colonialisme à visage humain ») ou un héritage diplomatique dans lequel la relation au Maroc et à l'islam se confondent ?